

Gérer et sécuriser les procédures disciplinaires dans la fonction publique

NEW - INTRA -**Objectifs**

- Connaitre la réglementation relative au pouvoir disciplinaire
- Maîtriser les étapes de la procédure
- Sécuriser un dossier disciplinaire
- Connaitre les actualités jurisprudentielles et législatives

**Public**

Responsables et gestionnaires des services RH de la fonction publique, gestionnaires chargés de la constitution des dossiers disciplinaires, managers.

**Prérequis**
Aucun**Durée**
2 jours**Prix**
Spécial INTRA
Prix sur demande

- Une formation pour sécuriser la procédure disciplinaire : de la constitution du dossier individuel à la prise de sanction
- Des illustrations jurisprudentielles
- De nombreux exercices et études de cas

Introduction

- Actualités
- Prescription
- Fondement juridique

Définir la notion de faute

- Manquement aux obligations professionnelles
 - Obéissance hiérarchique
 - Devoir de réserve
 - Obligation de neutralité
 - Obligation de respect
- Qualification juridique des faits
- Faute disciplinaire et infraction pénale
- Cas particulier de l'abandon de poste

ILLUSTRATIONS JURISPRUDENTIELLES**ÉTUDE DE CAS/EXERCICE****Procédure disciplinaire : démarche à suivre et garanties à respecter**

- Défenseur
- Communication du dossier
- Droit de se taire : actualité jurisprudentielle
- Conseil de discipline : procédure

Suivre les étapes de la procédure disciplinaire

- Phase préliminaire d'enquête : audition des témoins, preuves (rapport, mail, etc)
- Phase d'engagement de la procédure disciplinaire
- Préparation et tenue du conseil de discipline
- Anticipation d'un éventuel recours contentieux

**PRÉSENTATION D'UN RAPPORT INTRODUCTIF DE SAISINE DU CONSEIL DE DISCIPLINE****EXERCICE**

Accompagner les chefs de service dans leurs écrits (rappel des règles, rapport circonstancié, etc.)

Identifier les sanctions applicables

- Mesure conservatoire : suspension
- Echelle des sanctions (fonctionnaire/contractuel)
- Formalisme – mentions obligatoires
- Autorité compétente
- Notification et exécution
- Intégration dans le dossier administratif
- Retrait du dossier administratif